



Communiqué

Pour publication immédiate

Also available in English

Loi sur les bons samaritains et les surdoses : des cartes de poche sont maintenant offertes

Ce nouvel outil d'information clarifie les protections offertes par la loi

TORONTO, 7 décembre 2017 — Alors que la crise de surdoses mortelles continue de battre son plein, au Canada, le Réseau juridique canadien VIH/sida en collaboration avec le Waterloo Region Crime Prevention Council a imprimé 50 000 cartes de format portefeuille offrant de l'information cruciale au sujet de la *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* de 2017. Les cartes, accompagnées d'un feuillet d'information, seront fournies aux personnes qui consomment des drogues, aux fournisseurs de services et organismes bénévoles qui servent des personnes à risque de faire une surdose ou d'en être témoins, aux intervenants des services sociaux et de santé, de même qu'à des agences gouvernementales et d'application de la loi, en Ontario. La carte de poche et le feuillet d'information sont par ailleurs téléchargeables à www.aidslaw.ca et à www.overdoseprevention.ca.

La carte de poche, offerte en français et en anglais, explique dans quelles situations la loi procure ou non une protection contre des accusations criminelles; de plus, elle indique des numéros 1-800 à appeler en cas de besoin d'assistance juridique en Ontario.

En vertu de la *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose*, un projet de loi privé dont l'auteur a été le député Ron McKinnon, de Coquitlam-Port Coquitlam, les victimes de surdoses et les témoins sont à l'abri d'accusations liées à la possession de drogues lorsqu'ils font appel à des services d'urgence pour une victime de surdose. « De nombreuses personnes ne connaissent pas encore l'existence de cette loi, et celles qui sont au courant ne comprennent pas toujours clairement les protections qu'elle procure », explique Sandra Ka Hon Chu, directrice de la recherche et du plaidoyer au Réseau juridique canadien VIH/sida. « Ces cartes aident à clarifier les accusations contre lesquelles la loi procure ou ne procure pas de protection. »

La carte de poche, qui a reçu l'approbation de l'Association des chefs de police de l'Ontario, incite les gens à téléphoner au 911, lors d'une urgence pour surdose, et à aider ainsi à sauver une vie. « La recherche a identifié de nombreux obstacles qui empêchent des témoins de faire appel au 911. Nous espérons que la *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* et ce nouvel outil d'information amélioreront les taux de recours au 911, dans un effort de collaboration pour sauver des vies pendant cette crise liée aux drogues – la pire de l'histoire canadienne », déclare Michael Parkinson, du Waterloo Region Crime Prevention Council.

« Le message doit encore être diffusé, pour que des témoins qui se font bons samaritains en appelant le 911 pour signaler des surdoses de drogues soient protégés des poursuites pour possession de drogues. Également, les forces d'application de la loi ont encore besoin d'éducation au sujet de la loi. Le travail du Réseau juridique canadien VIH/sida, de la Fondation du droit de l'Ontario et du Waterloo Region Crime Prevention Council est une importante contribution pour sauver des vies de Canadiens et de Canadiennes », affirme le député Ron McKinnon.

Ce projet issu d'un effort de collaboration a été soutenu financièrement par la Fondation du droit de l'Ontario.

-30-

Contact :

Joshua Terry, agent des communications et des campagnes
Réseau juridique canadien VIH/sida
416 595-1666 (poste 236)
jterry@aidslaw.ca
<http://www.aidslaw.ca/>

Michael Parkinson
Community Engagement Coordinator
Waterloo Region Crime Prevention Council
519-504-8758
mparkinson@regionofwaterloo.ca
www.preventingcrime.ca